

Appel à contribution aux personnes physiques

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux d'évaluation et de révision du Système Comptable Financier, le groupe de travail désigné par le ministre des finances lance un appel à contribution auprès des utilisateurs du SCF.

Votre expérience dans l'application du Système Comptable Financier est à notre avis utile et importante pour l'aboutissement et le succès de ce projet, notamment dans sa première phase relative au diagnostic et à l'évaluation de l'application des dispositions de la loi n° 07-11 et ses textes d'application.

Nous serons honorés de pouvoir compter sur votre contribution, pour nous faire part des insuffisances éventuellement constatées et des difficultés rencontrées dans la mise en application du référentiel comptable.

A ce titre, nous vous demandons de bien vouloir renseigner le présent document « Appel à contribution », au titre de votre contribution et nous l'envoyer à l'adresse ci-dessous, **avant le 31 mai 2019**.

Conseil National de comptabilité sis à Immeuble Mauretania place du Pérou 11^{ème} étage, Alger centre.

Adresse mail : groupescf@gmail.com

Nous vous remercions d'avance pour votre inestimable contribution à nos travaux et vous prions d'accepter nos meilleures salutations.

Cordialement.

I- INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTRIBUTEUR**1. Age**

Moins de 25 ans

Entre 25 et 40 ans

Plus de 40 ans

2. Profession

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Comptable agréé(e)

Dirigeant de l'entreprise

Directeur des finances et de la comptabilité

Responsable comptable

Cadre comptable

Enseignant

Autres à préciser :

3. Formation

Licence

Master

Doctorat

Expertise comptable

Autres à préciser :

4. Expérience professionnelle

Moins de 02 ans

Entre 02 et 5 ans

Entre 05 ans 10 ans

Plus de 10 ans

5. Formation sur le Système Comptable Financier

Université

Ecole de formation

Entreprise

Autres à préciser :

II- TEXTES REGISSANT LE SYSTEME COMPTABLE FINANCIER**LES DISPOSITIONS REGISSANT LE SCF SONT-ELLES :****1. POUR LE CADRE CONCEPTUEL:**

Explicites ?

Incomplètes ?

Equivoques ?

Quels sont les principes et règles comptables qui, à votre avis doivent être enrichis et/ou qui nécessitent des précisions ou modifications ?

- Comptabilité d'engagement
- Continuité d'exploitation
- Coût historique
- Juste valeur

- Intelligibilité
- Pertinence
- Fiabilité
- Prudence
- Séparation des exercices
- Date de clôture des exercices comptables
- Comparabilité
- Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique
- Traitement des opérations libellées en monnaie étrangère

Commentaire : (quel est le développement ou la précision que vous souhaitez apporter ?)

2. POUR LES REGLES D'EVALUATION :

Explicites ?

Incomplètes ?

Équivoques ?

Quels sont les principes et règles d'évaluation, à votre avis qui doivent d'être enrichis et/ou qui nécessitent plus de précision ?

- Principes généraux
- Règles spécifiques d'évaluation
- Modalités particulières d'évaluation

Commentaire : (quel est le développement ou la précision que vous souhaitez apporter ?)

3. POUR LES REGLES DE COMPTABILISATION

Explicites ?

Incomplètes ?

Équivoques ?

Quels sont les principes et règles de comptabilisation, à votre avis qui doivent d'être enrichis et/ou qui nécessitent plus de précision ?

- Principes généraux
- Règles spécifiques de comptabilisation
- Modalités particulières de comptabilisation

Commentaire : (quel est le développement ou la précision que vous souhaitez apporter ?)

4. POUR LE CONTENU ET LE MODE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Explicites ?

Incomplètes ?

Équivoques ?

Quels sont les chapitres qui nécessitent, à votre avis, un enrichissement et/ou plus de

- Définition des états financiers
- Contenu des états financiers
- Modèle des états financiers
- Contenu de l'annexe aux états financiers

Commentaire : (quel est le développement ou la précision que vous souhaitez apporter ?)

La révision périodique du SCF est-elle :

Indispensable ?

Facultative ?

Quelle est la périodicité de la révision du SCF que vous suggérez :

1 an

2ans

3ans

5ans

10ans

Autre à préciser :

III- APPLICATION DU SYSTEME COMPTABLE FINANCIER**LES DISPOSITIONS DU SCF SONT-ELLES APPLIQUEES ?**

En totalité

Partiellement

Non

L'APPLICATION DU SCF EST-ELLE :**1. POUR LE CADRE CONCEPTUEL**

Facile

Abordable

Difficile

Inapplicable

Commentaire :**Quels sont les principes et règles comptables qui sont difficiles à appliquer et/ou qui sont inapplicables ?****Principe ou règle comptable****Difficile****Inapplicable**

Comptabilité d'engagement

Continuité d'exploitation

Coût historique

Intelligibilité

Pertinence

Fiabilité

Prudence

Séparation des exercices

Comparabilité

Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

Commentaire : (Préciser les difficultés et les solutions éventuellement apportées) :

2. POUR LES REGLES D'EVALUATION

Facile

Abordable

Difficile

Inapplicable

Quels sont les principes et règles d'évaluation qui sont difficiles à appliquer et/ou qui sont inapplicables ?

2.1 Principes généraux

2.1.1 Evaluation des actifs, passifs, charges et produits

Principes

Difficile Inapplicable

Conditions d'évaluation des actifs, passifs, charges et produits

Evaluation des produits provenant des ventes de biens ou de

Prestation de services et des autres activités ordinaires

Evaluation des charges

Evénements postérieurs à la date de clôture

Commentaire : (Préciser les difficultés et les solutions éventuellement apportées) :

2.1.2 Règles générales d'évaluation

Règle générale

Difficile Inapplicable

Coût historique

Juste valeur ou (coût actuel)

Valeur actualisée ou valeur d'utilité

Valeur recouvrable

Coût d'acquisition

Coût de production

Charges liées à une sous activité

Test de dépréciation et perte de valeur

Unité génératrice de trésorerie

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées) :

2.2 Règles spécifiques d'évaluation :

Règles spécifiques d'évaluation	Difficile	Inapplicable
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations financières		
Stocks et encours		
Subventions		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et autres passifs financiers		
Evaluation des charges et produits financiers		

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

2.3 Modalités particulières d'évaluation :

Modalités particulières	Difficile	Inapplicable
Opérations faites en commun ou pour le compte de tiers		
Consolidation – Regroupement d'entités – comptes consolidés		
Contrat à long terme		
Impôts différés		
Contrat de location financement		
Avantages octroyés au personnel		
Opérations en monnaie étrangères		
Changement d'estimation ou de méthode comptable, correction d'erreur ou omission		

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

3. POUR LES REGLES DE COMPTABILISATION

Facile

Abordable

Difficile

Inapplicable

Quels sont les principes et règles de comptabilisation qui sont difficiles à appliquer et/ou qui sont inapplicables ?

3.1 Principes généraux de comptabilisation des actifs, passifs, charges et produits :

Principes**Difficile Inapplicable**

Conditions de comptabilisation des actifs, passifs, charges et produits

Comptabilisation des produits provenant des ventes de biens ou de

Prestation de services et des autres activités ordinaires

Comptabilisation des charges

Comptabilisation des événements postérieurs à la date de clôture

Commentaire : (Préciser les difficultés et les solutions éventuellement apportées) :

3.2 Règles spécifiques de comptabilisation :

Règles spécifiques de comptabilisation**Difficile Inapplicable**

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations financières

Stocks et encours

Subventions

Provisions pour risques et charges

Emprunts et autres passifs financiers

Evaluation des charges et produits financiers

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

3.3 Modalités particulières de comptabilisation :

Modalités particulières	Difficile	Inapplicable
Opérations faites en commun ou pour le compte de tiers		
Consolidation – Regroupement d'entités – comptes consolidés		
Contrat à long terme		
Impôts différés		
Contrat de location financement		
Avantages octroyés au personnel		
Opérations libellées en monnaie étrangères		
Changement d'estimation ou de méthode comptable, correction d'erreur ou omission		

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

4. POUR LE CONTENU ET LE MODE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Facile Abordable Difficile Inapplicable

4.1 Définition et contenu des états financiers :

Désignation	adapté	Inadapté
Champ d'application		
Rubrique de regroupement de comptes		
Délai d'émission		
Informations d'ordre général mentionnées sur les états financiers		
Quel est le champ d'application que vous proposez ?		

Quel est le délai d'émission que vous proposez ?

Quelles sont les informations d'ordre général à rajouter et/ou à supprimer ?

Comparabilité des états financiers suite au changement de méthode d'évaluation ou de présentation

Facile

Abordable

Difficile

Inapplicable

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

4.2 Modèles des états financiers :

Etat financier

Adapté

Inadapté

Le Bilan

Le Compte résultat

Le tableau des flux de trésorerie

L'état de variation des capitaux propres

L'Annexe aux états financiers

Commentaire : Quelle est votre proposition ?

4.3 Contenu de l'annexe des états financiers:

Désignation

Difficile

Inapplicable

Déclaration de conformité

Règles et méthodes comptables adoptées pour la tenue de comptabilité et l'établissement des états financiers

Compléments d'informations nécessaires à une bonne compréhension du bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie et de l'état de variation des capitaux propres

Informations concernant les entités associées et les transactions ayant eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants

Informations à caractère général ou concernant certaines opérations particulières.

Commentaire : (Préciser les difficultés rencontrées et les solutions éventuellement apportées)

5. POUR LA NOMENCLATURE ET LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES

La nomenclature proposée répond-elle à vos besoins? Citer votre expérience.

Quels sont à votre avis, les règles de fonctionnements des comptes qui nécessitent un enrichissement et pourquoi?

6. AUTRES DIFFICULTES

Quelles sont les autres questions auxquelles le SCF n'apporte pas suffisamment ou pas de réponse?

Quelles sont les principales difficultés et insuffisances que les dirigeants de votre société ou les utilisateurs des états financiers ont portées à votre connaissance ?

7. VOS COMMENTAIRES SUR L'APPLICATION DU SYSTEME COMPTABLE FINANCIER

Souhaiteriez-vous être contacté pour d'éventuelles précisions ou informations complémentaires?

OUI

NON

Dans l'affirmatif, veuillez communiquer les coordonnées de la personne à contacter:

Nom:

Prénom:

Organisme:

N° Tél :

Adresse Mail:

Prière de transmettre votre réponse à groupecsf@gmail.com